



FOREMI

CADRE ADMINISTRATIF DU MÉTIER DE MUSICIEN

Concepteur : Gérard Ganvert

Objectif pédagogique : permettre aux élèves de disposer des bases nécessaires pour comprendre le fonctionnement institutionnel, économique et juridique du monde musical.

Sommaire

1. Les structures et les acteurs du monde musical - I.

La leçon 1 rappelle ensuite comment, en traversant six grandes époques, notre monde musical contemporain s'est élaboré (oralité, notation, fixation, télétransmission, numérisation et convergence).

2. Les structures et les acteurs du monde musical - II.

La leçon 2 propose d'utiliser le clivage structurant public/privé pour mieux comprendre la constitution du monde musical d'aujourd'hui et la répartition de ses principales institutions. Une démarche d'analyse de ce monde musical permettra ensuite de faire émerger ses différents secteurs socioéconomiques (quelles sont les occurrences courantes du musical ?).

3. Les mondes de l'enseignement de la musique en France.

La leçon 3 est consacrée à la description des différents secteurs de l'enseignement de la musique en France : labyrinthe complexe, qui nécessite certains rappels historiques et sociopolitiques.

4. L'environnement institutionnel, économique et juridique du professeur de musique.

La leçon 4 poursuit la description à fin de connaissance de l'environnement institutionnel, économique et juridique du professeur de musique.

5. Musique et propriété intellectuelle (la propriété littéraire et artistique).

La leçon 5 replace la musique dans l'univers de la propriété intellectuelle et plus particulièrement dans celui de la propriété littéraire et artistique (droits d'auteur, droits voisins du droit d'auteur, gestion collective). Elle doit aider l'enseignant à savoir ce qu'il peut faire ou ne pas faire dans le cadre de ses activités.

6. Se documenter.

La leçon 6 apporte un certain nombre d'informations et de connaissances en matière de documentation : connaissance des principaux centres de ressources institutionnels et en ligne ; rappel en matière de vocabulaire culturel.

Une conclusion permet de synthétiser les éléments exposés dans les 6 leçons, supposés acquis.